

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER 2016 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC DE ROUVILLE

Aux contribuables des municipalités dont le territoire est compris dans celui de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rouville, soit les municipalités d'Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Saint-Paul-d'Abbotsford.

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la MRC de Rouville, que lors de la séance ordinaire du 3 février 2016 à 19 h, le conseil de la MRC de Rouville a adopté une modification au calendrier 2016 de ses séances ordinaires, à savoir :

Les deux séances prévues les mercredis 1er et 29 juin 2016 à 19 h sont remplacées par une seule séance le mercredi 15 juin 2016 à 19 h.

DONNÉ à Marieville ce 5^e jour de février 2016.

Susie Dubois, secrétaire-trésorière et
directrice générale de la Municipalité
régionale de comté de Rouville